

20 mai 2026

PLAN DE BASCULE STRATÉGIQUE DE RADIO FRANCE : LES RADIOS PRIVÉES NE PEUVENT ÊTRE MISES DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

L'Alliance de la Radio a rencontré ce jour Sibyle Veil, Présidente de Radio France, à son initiative.

Cette rencontre n'a permis aucune avancée concrète.

À l'issue de cet entretien, l'Alliance de la Radio regrette qu'aucune de ses demandes répétées pour préserver l'équilibre du paysage radiophonique, à la suite de l'annonce du plan de réorganisation des fréquences de Radio France, n'aient été entendues.

Radio France a maintenu pendant neuf mois une transformation substantielle de Mouv', hors du cadre légal, tolérance qu'aucune radio privée n'aurait eue.

Rappelons que si des fréquences sont restituées par Radio France, plus de 300 fréquences FM sont réattribuées à d'autres antennes du service public à l'issue de ce plan de bascule massif, sans consultation préalable ni étude d'impact, alors même que les antennes dont les réseaux seraient renforcés (France info et ICI) sont actives sur les marchés publicitaires de la radio. Ces antennes commerciales (France Info et ICI) vont mécaniquement gagner de l'audience alors qu'elles disposent déjà d'une couverture très importante.

Radio France capte aujourd'hui près de 10% du CA publicitaire radio¹ seule source de financement des acteurs privés, et plus de 40% du chiffre d'affaires radio digital², seule source de revenus en croissance, grâce à des fonds publics qu'aucune radio privée ne peut concurrencer. Une distorsion de concurrence que l'État ne peut plus ignorer.

C'est pourquoi l'Alliance de la Radio demande que le plafonnement des ressources publicitaires de Radio France, actuellement inscrit dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens porte sur l'ensemble des recettes commerciales de Radio France, incluant le chiffre d'affaire radio numérique, les messages d'intérêt général et le parrainage.

Le débat ne porte pas sur la légitimité du service public, mais sur le respect d'un cadre équitable.

À quelques jours d'un échange avec la ministre de la Culture, l'Alliance appelle l'État à agir pour préserver le pluralisme radiophonique.

Les pouvoirs publics ne peuvent exonérer Radio France des règles qu'ils imposent aux autres.

L'Alliance de la Radio demande à l'Arcom l'engagement de véritables travaux de consultation zone par zone, antenne par antenne.

¹ Sources : Rapport d'activité Radio France 2024, Bump 2024 (Radio France =66.5 M€ vs Marché Total Radio à 728 M€, soit 9,1% du marché)

² Sources : Rapport d'activité Radio France 2024, Bump 2024 (Radio France : 18.82 M€ vs Marché digital Radio 46 M€, soit 40,9 % du segment CA digital radio)

À propos de l'Alliance de la Radio : L'Alliance de la Radio regroupe les radios RTL, RTL2 et Fun Radio (radios du groupe M6), NRJ, Nostalgie, Chérie FM, Rire et Chansons (radios du groupe NRJ), les 200 radios locales, régionales, thématiques et généralistes indépendantes adhérentes au SIRTI, Europe 1, Europe 2 et RFM (radios du groupe Lagardère Radio), RMC et BFM Business (radios du groupe RMC BFM), Radio Classique (radio du groupe Les Échos Le Parisien) et Skyrock. Les radios commerciales privées de l'Alliance de la Radio sont écoutées quotidiennement par 3 auditeurs sur 4. L'Alliance porte une ambition forte pour valoriser la puissance et la pertinence du média auprès des acteurs économiques, institutionnels et du grand public. Pour en savoir plus : <https://alliancedelaradio.fr/>

Contact : Caroline Rogard - caroline.rogard@alliancedelaradio.fr - 06 16 98 36 34